



Indice de confiance 2/5

| S | D | L | M | M | J | V | S |
|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|----------|
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 02 -4 | 08 -1 | 10 04 | 13 06 | 12 07 | 11 07 | 11 06 | 10 05 |



Sommaire

Page 1

- * Cérémonie publique des vœux 2024
- * Rappel sur le déneigement
- * Info de la Médiathèque
- * Info du club des Aînés
- * Tri biodéchets : adopte un composteur

Page 2

- * Admissions au SIRS
- * Les aides 2024 de l'ADE pour les habitants
- * Info de Santé publique France
- * Info de l'UDAF de l'Oise
- * Info du Chœur du Mont

*Toute l'équipe Municipale vous souhaite
ses meilleurs vœux pour 2024.*

Cérémonie publique des vœux 2024



Le conseil municipal invite cordialement tous les habitants à la cérémonie des vœux le samedi 20 janvier 2024 à 19h00 dans la salle des 3 villages à Savignies. A cette occasion, des places pour la patinoire seront distribuées aux enfants, et des quizz seront également offerts aux adultes, dans la limite des lots disponibles !

Info de la Médiathèque



Que cette nouvelle année vous apporte la santé, la joie et la réussite dans tous vos projets.

Dominique, Elisabeth et Isabelle ont hâte d'échanger avec vous !

Bonne année 2024 !

Info du club des Aînés



Meilleurs vœux à tous,

Le club des Aînés recherche des personnes pour partager des moments conviviaux, n'hésitez pas à contacter le Président, Gabriel Coudray au 03.44.82.28.87 pour plus d'informations.

Tri des biodéchets à la source : adopte un composteur

Chaque année, un habitant de l'Agglomération du Beauvaisis jette, en moyenne, dans sa poubelle d'ordures ménagères, 230 kilos de déchets, dont près de la moitié sont des biodéchets (105 kg) et près de 50 kg des papiers et des emballages, c'est-à-dire des déchets valorisables.

Or, depuis le 1^{er} janvier 2024, en vertu de la loi AGEC, relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, les collectivités se doivent de proposer des solutions pour permettre à leurs administrés de réaliser le tri à la source des biodéchets, c'est-à-dire des déchets biodégradables.

Pour intensifier son action d'accompagnement des administrés, le service Prévention Déchets de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis (CAB) lance donc l'opération « Adopte un composteur », qui permettra la distribution gratuite de 800 composteurs en 2024.

Pour en bénéficier, 6 réunions sont d'ores et déjà programmées :

- le samedi 24 février 2024 à Bresles
- le samedi 2 mars 2024 à Auneuil
- le samedi 16 mars 2024 à Allonne
- le samedi 20 avril 2024 à Beauvais
- le samedi 7 septembre 2024 à Crèvecœur-le-Grand
- le samedi 26 octobre 2024 à Saint-Paul

Ces réunions seront accessibles à tous les administrés du territoire, cependant il est préférable de s'inscrire sur la réunion la plus proche de son lieu d'habitation.

Ces réunions permettront de recevoir les informations nécessaires sur le compostage, la gestion des déchets verts et le tri. Une distribution gratuite de composteurs de 400 litres sera organisée à l'issue de chaque réunion à raison d'un composteur par adresse fiscale.

Les inscriptions à ces réunions seront ouvertes à partir du 15 janvier 2024, via un formulaire en ligne disponible sur le site internet www.beauvaisis.fr

Pour les administrés qui n'ont pas d'accès internet, l'inscription pourra se faire par téléphone auprès de Cindy Waneque ou Edouard Laborie sur le fil jaune du service gestion et prévention des déchets de la CAB : 0800 00 60 40.

Enfin, pour pouvoir bénéficier d'un composteur, il faut impérativement :

- Résider sur le territoire de l'Agglomération du Beauvaisis
- Assister à la réunion d'informations
- Bénéficier d'un espace vert à son domicile
- Ne pas avoir déjà acheté un composteur à tarif réduit auprès du service Déchets de la CAB
- Attester que vous prendrez bien soin du composteur que vous adopterez.



Admissions au SIRS

ADMISSIONS A LA MATERNELLE

1. S'adresser, tout d'abord, à la **mairie** de votre résidence.
2. Les admissions à l'école maternelle pour la **rentrée 2024** auront lieu, sur rendez-vous :

vendredi 2 février, 8h30/16h
lundi 19 février, 8h30/16h
mardi 2 avril, 8h30/16h
jeudi 11 avril 8h30/16h
entre 11h30 et 13h, les mardis, jeudis et vendredis
à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Si ces créneaux ne correspondent pas à vos disponibilités, merci de contacter par mail l'école.
Un arrangement sera trouvé.

Ces admissions en maternelle concernent les enfants :

- ☑ nés en 2021 ;
- ☑ arrivés dans les communes du regroupement mais n'étant pas inscrits à l'école maternelle (nés en 2019 et 2020).

Contactez par mail pour convenir d'un **rendez-vous** l'école (Mme Baron Myriam) :

ce.0600335n@ac-amiens.fr

Pour les admissions en élémentaire, contactez le directeur de l'école de votre commune :

- ☑ Pierrefitte en Beauvaisis au 03.44.82.26.34
- ☑ Savignies au 03.44.82.52.52 / 03 44 04 91 35
- ☑ Le Mont St Adrien au 03.44.82.27.69

Pour toutes ces admissions, vous êtes priés de vous munir :

- ☑ d'une **photocopie** et de l'**original** de votre **livret de famille**,
- ☑ des **photocopies des vaccins** du **carnet de santé** de votre enfant,
- ☑ d'un **certificat d'inscription** que vous obtiendrez auprès de la mairie de votre lieu de résidence, aux heures de permanences habituelles.
- ☑ Sur papier libre, vos coordonnées (adresse, téléphone et mail).

Directrice de la maternelle Pierre Pissareff,
Myriam Baron

Info de l'UDAF de l'Oise



11 janvier 2024

PEP'S : Parcours pour les Enfants de Parents Séparés

L'Udaf 60 lance les Ateliers PEP'S pour accompagner les enfants de parents séparés.

Ces ateliers collectifs de parole et de soutien sont spécialement conçus pour les enfants âgés de 6 à 11 ans dont les parents sont séparés, divorcés ou vivent en recomposition familiale.

Les ateliers sont menés par des professionnels spécialement formés à l'écoute et à l'animation de groupe d'enfants. Un espace de confidentialité et de neutralité leur permet d'exprimer librement leurs émotions, de partager leurs préoccupations et questions avec d'autres enfants du même âge.
Ces sessions permettront également aux parents de mieux communiquer avec leurs enfants sur les difficultés qu'ils rencontrent dans ce contexte de séparation.

Calendrier des sessions :

Session n°1 à Creil de 14h à 16h :

1ère séance : Mercredi 24 janvier
2ème séance : Mercredi 31 janvier
3ème séance : Mercredi 7 février
4ème séance : Mercredi 14 février
Restitution : Mercredi 13 mars

Session n°2 à Beauvais de 14h à 16h :

1ère séance : Lundi 26 février
2ème séance : Mardi 27 février
3ème séance : Mercredi 28 février
4ème séance : Jeudi 29 février
Restitution : Vendredi 1er mars

Un engagement à participer aux 4 ateliers est indispensable.

Les 4 séances sont à 20€ (soit 5€ la séance). Des solutions de prise en charge peuvent être étudiées.



L'espace Famille Parentalité de l'Udaf 60 est à l'écoute de toute personne souhaitant effectuer une démarche de Médiation Familiale ou d'Accompagnement à la Parentalité du lundi au vendredi de 9h à 16h30.

Information et inscription : www.udaf60.fr
Tel : 06 30 80 53 92
Mail : espacefamilleparentalite@udaf60.com



<https://forms.gle/1V9WkWP5x05D949>

Beauvais – Siège Udaf 60
35 rue du Maréchal Leclerc
60000 Beauvais

Antenne de Compiègne
9 rue Edouard Belin
60200 Compiègne

Antenne de Creil
Résidence l'Obsidienne
11-17 rue Robert Schuman
60100 Creil

Contact presse : communication@udaf60.fr
06 30 79 39 68

Rappel sur le déneigement



En vertu de l'arrêté du Maire du 10 septembre 2020, les riverains locataires, propriétaires ou syndics de copropriétés ont l'obligation de déneiger devant leur habitation. A défaut, le propriétaire engage sa responsabilité en cas d'accident.

Les aides 2024 pour les habitants de la commune



Pour aider les habitants de la commune, la page de toutes les aides aux logements 2024 (Achat, Location et Rénovation) a été mise à jour :
<https://comparateur-ade.com>

Les risques d'intoxication au monoxyde de carbone



Inodore, inodore, sans saveur et non irritant, le monoxyde de carbone (CO) est un gaz toxique imperceptible et potentiellement mortel qui résulte d'une combustion incomplète, et ce quel que soit le combustible utilisé : bois, butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane. Il est à l'origine de nombreuses intoxications en période hivernale.
Des gestes simples contribuent à réduire les risques :



www.prevention-maison.fr



Le Chœur du Mont



Voici les dates à retenir pour 2024 :

- Vendredi 14 juin : Concert duo Baptiste Vayer/ Isabelle Amans
- Vendredi 28 et samedi 29 juin : Concert d'été
- Dimanche 13 octobre : Concert à La Neuville-en-Hez
- Dimanche 15 décembre : Concert de Noël à Savignies

Belle et heureuse année à tous !
Isabelle Amans